

OBJET :

**Désignation des délégués auprès du SIVU du Chenil
du Libournais**

**Département de la Gironde
Arrondissement de LIBOURNE**

RÉUNION 27 mars 2023

N°18-2023



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 13
Nombre de Conseillers absents excusés : 4
Nombre de Conseillers absents non excusés : 0
Date de convocation du Conseil Municipal
 6 mars 2023

Le vingt-sept mars deux mil vingt-trois à 18h15, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNAC DE L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal GANTCH, Maire.

VOTES : Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0 – Procurations : 4

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENTS	ABSENT Excusés	ABSENT « non-excuse »	ABSENTS ayant voté par procuracion
Maire : Mme Chantal GANTCH	X			
Adjoints : M. Philippe DUFOUR	X			
Mme Aurélie CELLIER	X			
M. Joël VERDIER	X			
Conseiller délégué : Thibaut FUGIER	X			
Conseillers : Mme Nadia BERCKMANS	X			
Mme Chantal CASTELAIN		X		X
Mme Béatrice DE JESSE LEVAS	X			
Mme Marine DE TAFFIN		X		X
M. Éric FRON-ORTIN	X			
Mme Laurence GODARD-DEBIZET	X			
M. Cyril HASBROUCQ	X			
M. Bertrand LACCOURS		X		X
Mme Christelle LAGRAVE	X			
M. Laurent MEYNIER		X		X

Monsieur Joël VERDIER a été élu secrétaire de Séance

Madame Chantal CASTELAIN a donné procuracion à Madame Aurélie CELLIER

Monsieur Bertrand LACCOURS a donné procuracion à Madame Chantal GANTCH

Monsieur Laurent MEYNIER a donné procuracion à Madame Béatrice DE JESSE LEVAS

Pour voter en leur lieu et place.

Désignation des délégués auprès du SIVU du Chenil du Libournais

Madame le Maire rappelle à l'ensemble du conseil municipal que le 23 mai 2020 les délégués désignés pour représenter la commune auprès du SIVU étaient :

- Madame Chantal CASTELAIN

Pour représenter comme déléguée titulaire, la commune auprès du S.I.V.U.

- Madame Béatrice DE JESSE LEVAS

Pour représenter comme déléguée suppléante, la commune auprès du S.I.V.U.

Etant donné que Madame Chantal CASTELAIN ne peut continuer à participer aux réunions du SIVU il est nécessaire de désigner des nouveaux délégués.

Sur proposition de Madame Chantal GANTCH, Maire, le Conseil Municipal,

DÉSIGNE à l'unanimité

- **Madame Béatrice DE JESSE LEVAS**

Pour représenter comme déléguée titulaire, la commune auprès du S.I.V.U.

- **Madame Aurélie CELLIER**

Pour représenter comme déléguée suppléante, la commune auprès du S.I.V.U.

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- Informe que la présente délibération pour faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que
dessus. Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire
Chantal GANTCH

Secrétaire de séance :